

Parcoursup 2026 : moins de places pour plus de bacheliers

Alors qu'en ces mois de février et mars, les lycéens sont invités à faire leurs vœux de poursuite d'études sur la plateforme Parcoursup, une extraction de son contenu nous permet de comparer les formations référencées et le nombre de places offertes cette année par rapport aux années précédentes, et ainsi de documenter les effets du désengagement de l'État dans le financement des établissements d'enseignement supérieur publics et privés.

Par **HERVÉ CHRISTOFOL**, membre du bureau national

Cette année, les établissements d'enseignement supérieur accueillent majoritairement la génération née en 2008, qui a été plus nombreuse que celle née en 2007 (828 404 naissances en 2008, contre 818 705 en 2007). Alors que le nombre de bacheliers et de bacheliers devrait poursuivre sa croissance au moins jusqu'en 2028 sous l'effet conjoint de la hausse démographique des générations nées entre 2008 et 2010 et du taux de réussite au baccalauréat de celles-ci (91,6 % de réussite en 2025, avec 682 000 diplômé-es – 80,1% de la génération –, et même 96,2 % au bac général, avec 368 500 diplômé-es), pour la deuxième année consécutive, le nombre de places proposées sur la plateforme Parcoursup diminue : – 43 000 places en 2025 et – 10 300 places en 2026. Avec 675 000 places proposées dans les formations publiques, l'État ne se donne plus les moyens d'accueillir toutes les bacheliers et tous les bacheliers qui souhaiteraient s'y inscrire. C'est le droit à l'éducation qui est entravé par l'austérité imposée aux universités.

BAISSE DES FINANCEMENTS MASSIVE

Loin de venir prendre la place d'un public défaillant, l'enseignement supérieur privé accélère la chute du nombre de places, pour la deuxième année consécutive. Les formations privées proposent 7 300 places en moins, dont 6 600 places en moins en apprentissage, principalement en BTS (cf. *infographie du haut*). Faut-il y voir l'effet de la baisse des financements massive du ministère du travail pour développer l'apprentissage (jusqu'alors de l'ordre de 20 000 euros de subventions et de baisses de cotisations sociales par apprenti) ? Même réduites, ces subventions profiteront encore aux établissements privés, qui proposent 81 % des places en apprentissage (cf. *infographie du bas*).

Dans cette baisse générale, les filières historiquement sélectives du public sont favorisées : en licences sélectives (+ 319 places), en

écoles d'ingénieurs (+ 229 places) comme en écoles de commerce et de management (+ 170 places). Les filières dites « non sélectives », mais à capacités d'accueil limitées, continuent à proposer toujours moins de places d'année en année. Ainsi dans les licences générales, nous perdons cette année 1 300 places, après en avoir perdu 5 300 l'an dernier.

CAPACITÉS D'ACCUEIL EN BAISSE

C'est aussi vrai pour les formations en études de santé : – 7 000 places en 2025 et – 2 400 places en 2026. Dans le même temps, probablement sous l'injonction à rechercher des ressources propres, le nombre de places dans les formations publiques en apprentissage reprend sa progression, après une baisse significative en 2025 (– 4 600 places en 2025 et + 1 700 places en 2026, en hausse de 4 %).

Le sous-financement de l'État affecte maintenant directement les capacités d'accueil en première année du premier cycle. La L1 des universités les moins dotées par l'État en subvention pour charges de service public par étudiant est la première touchée.

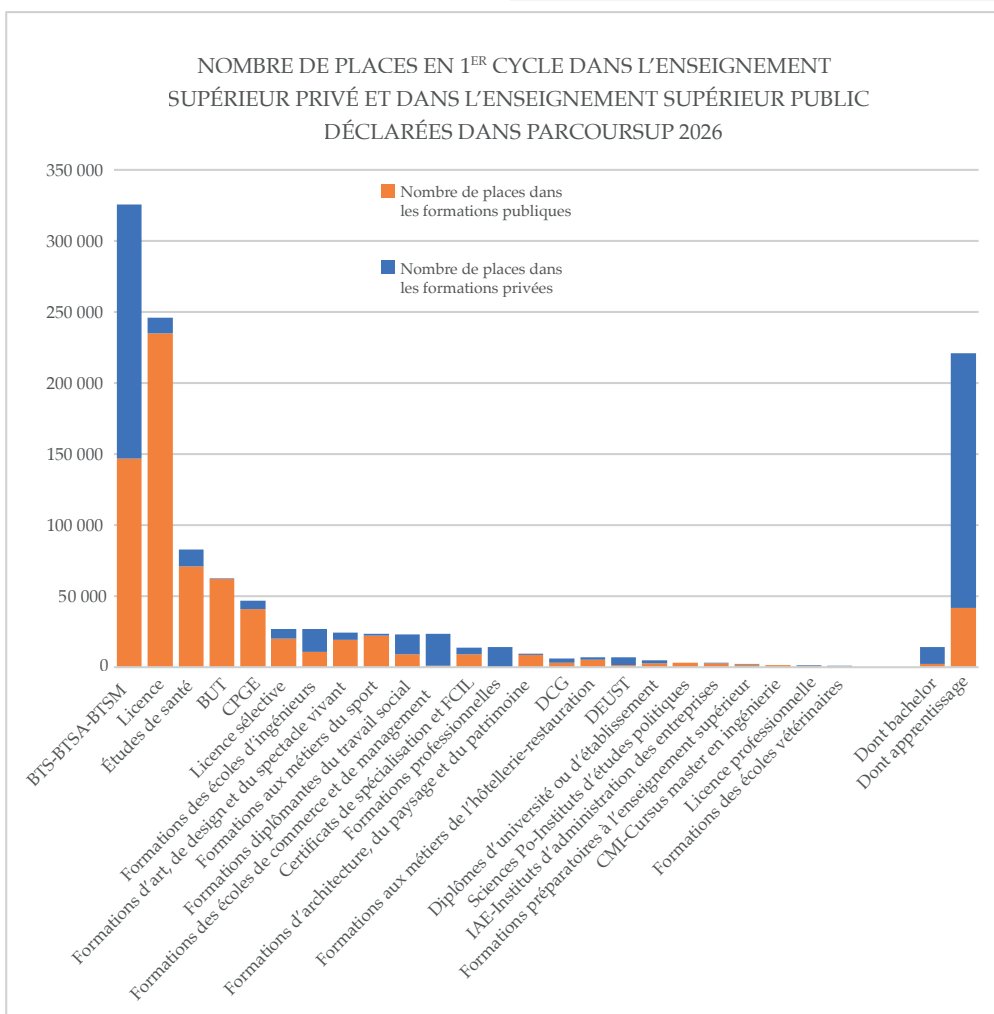
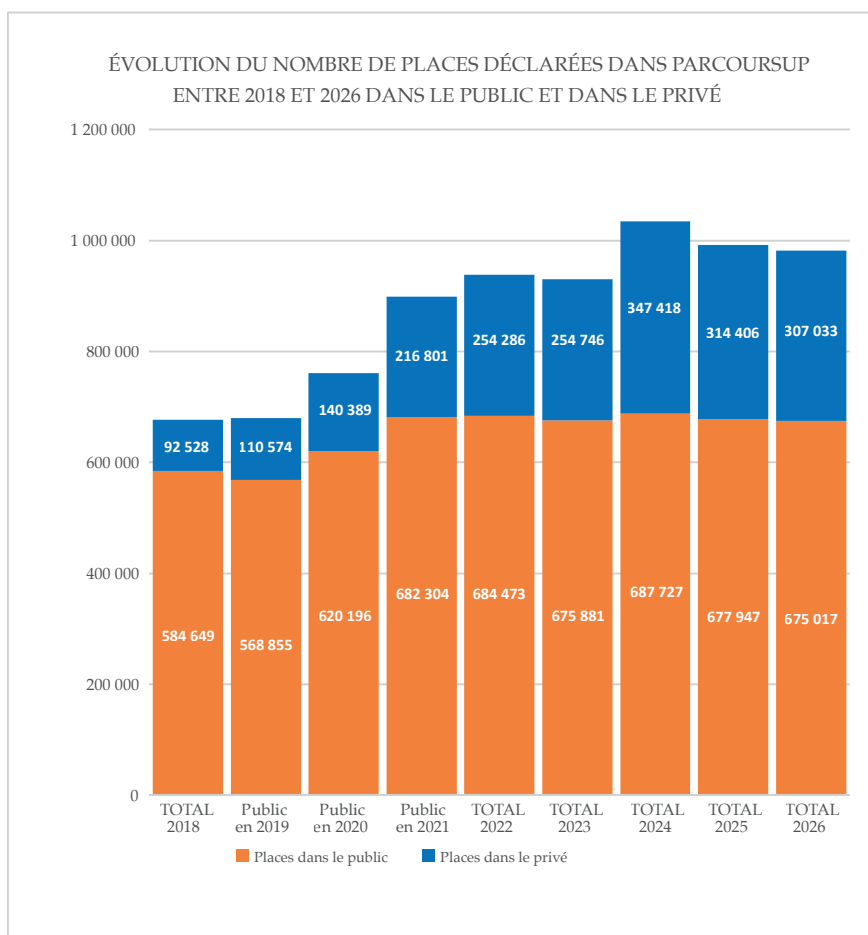
Plusieurs universités l'ont annoncé à la presse en ce début d'année : elles n'ont plus les moyens humains et financiers d'encadrer les étudiant-es, notamment dans les filières en tension. Aussi, face à la volonté du ministère de ne pas accompagner financièrement la hausse du nombre d'étudiant-es dans nos établissements, et pour ne pas dégrader le taux d'encadrement comme la qualité des formations, les universités d'Amiens, de Rouen, de Pau et d'autres – sans l'annoncer dans les médias – diminuent le nombre de places en première année de licence générale déclarée sur la plateforme Parcoursup en 2026 par rapport à 2025 : – 807 places en licence à l'université de La Réunion, – 786 à Rouen, – 485 à Amiens, – 401 à Lille, – 319 à l'université Côte d'Azur, – 318 à Limoges, – 278 à Créteil, – 278 à Reims, – 207 à Strasbourg, – 200 à Pau, – 192 à Angers, – 173 en Lorraine, – 162

C'est le droit à l'éducation qui est entravé par l'austérité imposée aux universités.

aux Antilles, – 160 à Aix-Marseille, – 128 à Caen et – 110 au Havre...

INÉGALITÉS DE DOTATION

Pour assurer le droit constitutionnel à une éducation publique et gratuite à toutes les bacheliers et tous les bacheliers des nouvelles générations, il est indispensable que toutes les universités bénéficient des moyens nécessaires pour développer leur offre de formation et notamment d'un budget par étudiant-e et d'un taux d'encadrement comparable. Le gouvernement masque le sous-financement global par un financement opaque et inégal : les inégalités de dotation entre établissements du service public varient du simple au double, y compris entre universités pluridisciplinaires comparables, sans la moindre explication. Il laisse toute latitude aux formations privées, dont une part croissante est à but lucratif sans véritable qualité ni pédagogique ni certificative. Ne nous y trompons pas : c'est une amputation du service public pour des centaines de milliers de bacheliers et de bacheliers privés de places, et un plan social pour le personnel*. ■



C'est une amputation du service public pour des centaines de milliers de bacheliers et de bacheliers privés de places.

* www.snesup.fr/publications/rapports/plan-social-dans-les-illustrations-concretes.